



L'an deux mil vingt-cinq, le huit juillet à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Delphine BOULOT, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Patrick WATERS (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Martial LEGROS, Laëtitia MOREAU

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Françoise LEBOULANGER en tant que secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2025
2. Espaces sans tabac : convention avec la ligue contre le cancer
3. Espace de Vie Sociale : choix des entreprises
4. APD Cinéma / la Poste
5. Cinéma : projet de budget de fonctionnement
6. Rue du pont de la barre : amendes de police
7. Servitude assainissement
8. Terrain du gymnase du collège
9. Curage du Douet Doquet : devis
10. Budget commune 71100 : Changement de régime de TVA
11. Compte rendu des commissions
12. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2025

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 17 juin 2025.

Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité.

2. Espaces sans tabac : convention avec la ligue contre le cancer

Pour commander la fabrication des panneaux « Espaces sans tabac » nous devons transmettre le nombre de panneaux nécessaire et les adresses précises de leur implantation afin de les inscrire au registre national de la ligue contre le cancer.

Une convention doit également être signée, ainsi qu'un arrêté municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSERT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOU- LANGER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P C X A		

- Accepte la pose de panneaux « Espaces sans tabac » de la ligue contre le cancer ;
 - Autorise Madame le Maire à signer une convention avec la Ligue contre le cancer et à prendre un arrêté municipal
 - Détermine le nombre de panneaux nécessaires et les emplacements suivants :
- 9 panneaux répartis comme suit : 3 à l'école publique, 1 à l'école Notre Dame, 1 à l'école maternelle, 1 à l'espace jeux sur la place, 1 au city stade, 1 au terrain de foot et 1 au terrain de pétanque.

3. Espace de Vie Sociale : choix des entreprises

Afin de poursuivre le projet de mise aux normes d'accessibilité de l'Espace de Vie Sociale, des entreprises ont été consultées pour les 7 lots de travaux identifiés par notre maître d'œuvre (DCM n°2025-52 du 03 juin 2025).

Tableau récapitulatif des offres reçues :

Coordonnateur SPS	devis HT
MEDIAEXPERT	1 085,00 €
QUALICONSULT	1 120,00 €
DEKRA	1 701,00 €

COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX EN EUROS		REAMENAGEMENT LOCAL ASSOCIATIF EVS TREVIERES				Tableau réalisé par BOREY DUBOIS ARCHITECTES 08/07/2025		
		CLASSEMENT SUIVANT ANALYSE						
		ENTREPRISE 1	REMARQUES	ENTREPRISE 2	REMARQUES	ENTREPRISE 3	REMARQUES	
lot 1	GROS ŒUVRE DEMOLITION FAIENCE	12 205,75 € LEFRANCOIS	Offre conforme 14 646,90 €	16 972,00 € BATECO	Offre conforme 20 366,40 €			
		17 951,52 € JBMBAT	Offre conforme 21 541,82 €	22 908,67 € LEFRANCOIS	Offre conforme 27 490,40 €	31 867,25 € PLENUM	Offre conforme 38 240,70 €	
lot 3	MENUISERIES EXT PVC	12 350,41 € CPL BOIS	Offre conforme 14 820,49 €	12 797,18 € BPLAST	Offre conforme 15 356,62 €			
		4 431,00 € GILSON	Offre conforme 5 317,20 €	5 296,86 € PIERRE PEINTURE	Offre conforme 6 356,23 €	5 721,00 € GUERIN	Offre conforme 6 865,20 €	
lot 4	PEINTURE SOL SOUPLE	4 415,00 € GILSON	Offre conforme 5 298,00 €	4 317,25 € PIERRE PEINTURE	Offre conforme 5 180,70 €	5 776,80 € GUERIN	Offre conforme 6 932,16 €	
		4 076,00 € FOUCHER	Offre conforme 4 891,20 €	8 301,49 € CELFY	Offre conforme 9 961,79 €			
lot 6	ELECTRICITE LUMINAIRES CHAUFFAGE	17 655,34 € VOLTEC	Offre conforme 21 186,41 €	16 279,50 € EIFFAGE	Offre conforme 19 535,40 €	16 279,50 € COLAS	Manque vmc	
		24 206,50 € DTP DELENTE	Offre conforme 29 047,80 €	24 017,20 € RVBAYEUX	Offre conforme 28 820,64 €	38 984,25 € COLAS	Offre conforme 46 781,10 €	
		Total HT	92 876,52					
		Total travaux TTC	111 451,82					
		Total HT avec option	97 291,52					
		Total travaux TTC	116 749,82					

Teneur des discussions :

VRD= Aménagements extérieurs/ L'option, c'est la peinture.

A ce jour, le reste à charge pour la commune est d'environ 50000€. Peut-être y aura-t-il une nouvelle subvention (environ 19000€) de la part du « Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Séniors ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSERT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

- Sélectionne les entreprises suivantes :

Coordonnateur SPS : MEDIAEXPERT

LOT 1 : LEFRANCOIS

LOT 2 : JBMBAT

LOT 3 : CPL BOIS

LOT 4 : GILSON avec option peinture

LOT 5 : FOUCHER

LOT 6 : VOLTEC

LOT 7 : DTP DELENTE

- Autorise Madame le Maire à signer les devis et à engager les travaux.

- Autorise Madame le Maire à solliciter le Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Séniors (« Axe 2 - Le support à la création de projets dans les territoires ») de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® pour les aménagements extérieurs (jusqu'à 80 % de la dépenses éligible dans la limite de 40 000 € soit 19 365,20 € en prenant en compte le devis de l'entreprise DELENTE).

4. APD Cinéma / la Poste

Monsieur DAUCHEZ a présenté son APD pour le projet de rénovation des bâtiments du Cinéma et de l'ancienne Poste le 07 juillet 2025.

OBJET	MONTANT au stade APS	MONTANT au stade APD	FINANCEUR	MONTANT
Etudes et Missions complémentaires	77 242,00 €	77 242,00 €	Banque des Territoires	25 000,00 €
Maître d'œuvre APS	25 177,25 €	32 660,99 €	SDEC Energie	92 638,13 €
Maître d'œuvre APD	39 804,65 €	50 348,49 €	Commune et autres financeurs	184 624,57 €
Maître d'œuvre PRO	52 267,65 €	61 037,91 €	Engagés 2025	221 289,39 €
Maître d'œuvre AMT	8 511,80 €	10 342,98 €		
Maître d'œuvre VISA	12 856,15 €	13 551,75 €		
Maître d'œuvre DET	39 726,26 €	48 986,22 €		
Maître d'œuvre AOR	6 580,65 €	8 092,36 €		
TOTAL Maîtrise d'œuvre	184 924,41 €	225 020,70 €		302 262,70 €
TOTAL Maîtrise d'œuvre + études	262 166,41 €	302 262,70 €		

- Modification du programme de salle associative (agrandissement de la surface pour l'accueil de 100 personnes)
- Ajustement de l'estimation du montant des travaux dû aux travaux nécessaires à la mise en conformité des existant :

Travaux structurels important identifié par les sondages structurels destructif et mission géotechnique G5

Renforts nécessaires de la structure plancher principal de la salle de cinéma pour atteindre les normes acoustiques

Travaux structurels d'adaptation de trémie d'escalier dans les logements

Désamiantage

Ajout du restaurant dans le programme (intégré dans l'avenant 02)

Les honoraires revalorisés ont été calculés sur la base de l'article 8.1.2 Fixation du coût prévisionnel des travaux et du forfait définitif de rémunération. Les nouveaux honoraires que nous vous proposons augmentent sur la base du taux mission de base et les nouveaux montant travaux. Le montant des missions complémentaires reste le même.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSEURT-SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P C A X	Françoise LE MARQUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULANGER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P C A
Patrick WATERS P C A X P	Delphine BOULOT C A X P	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

- Autorise Madame le Maire à déposer le permis de construire et lancer le marché de consultation des entreprises.
- Autorise Madame le Maire à signer l'avenant proposé par Monsieur DAUCHEZ

5. Cinéma : projet de budget de fonctionnement

Génériques nous a fait parvenir un projet de budget de fonctionnement.

Teneur des discussions : *Tout le fonctionnement du cinéma doit être géré par les bénévoles et non par la commune.*

6. Rue du pont de la barre : amendes de police

Le projet concernant la rue du Pont de la Barre se poursuit avec plusieurs réunions ces derniers mois. Une estimation financière a été faite par le Cabinet CAVOIT.

A l'appui de cette estimation financière, nous pouvons établir un plan de financement prévisionnel et solliciter une participation du Département au titre des amendes de police.

Plan de financement prévisionnel :

OBJET	MONTANT	FINANCEUR	MONTANT	NOTES
Etudes préalables	8 780,00	Europe / Région	84 484,00	30 %

Maître d'œuvre	13 500.00	Département	80 000.00	29 %	Amendes de police 2025 et 2026
Travaux	255 872.00	Commune	113 668.00	41 %	
Eclairage public					
TOTAL	278 152.00		278 152.00	100 %	

Teneur des discussions : Tous les travaux sont éligibles aux amendes de police.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSEURT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

- Valide le plan de financement prévisionnel

- Autorise Madame le Maire à solliciter les amendes de police en 2025 et 2026 auprès du Département.

7. Servitude assainissement

Monsieur PERIOT rencontre un problème de raccordement des eaux usées. Son assainissement actuel est partiellement non conforme vu la présence encore effective d'une fosse septique et d'un mauvais raccordement à l'ancien réseau passant chez Madame LEPRETRE et Monsieur DELIGNY.

Alain DUVAL recommande de refaire le réseau d'assainissement à l'arrière de la maison principale, de neutraliser la fosse existante qui devient dangereuse, et de raccorder l'habitation de Monsieur PERIOT au réseau existant, Impasse du Haras, par gravité.

C'est le plus simple techniquement mais cela nécessite de créer une servitude sur le terrain communal du Haras sur environ 50 mètres, à une profondeur de 60 cm (voir le plan joint en annexe).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSEURT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

- Accepte la réalisation par Monsieur PERIOT des travaux de raccordement au réseau d'assainissement existant, en passant sur la parcelle communale et en créant une servitude de passage

- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

8. Terrain du gymnase du collège

Concernant le devenir du gymnase du collège, des travaux de démolition sont en cours de calage par le Département et devraient démarrer d'ici la fin de l'année 2025.

Les services du Département nous ont questionné pour savoir si nous serions intéressés pour récupérer la parcelle accueillant le gymnase et la zone en enrobé attenante (surface de l'ordre de 3300 m²).

La question leur a été posée des conditions de cette mise à disposition.

Teneur des discussions : Le département est encore en phase de réflexion et n'est pas encore en mesure de donner des réponses à nos questions.

9. Curage du Douet Doquet : devis

Le Douet Doquet doit être curé sur une partie. Un devis a été demandé à Monsieur PEZERIL (en attente).

10. Budget commune 71100 : Changement de régime de TVA

La commune est assujettie à la TVA pour son activité de location d'un local commercial (station de lavage rue du pont

de la barre). Actuellement, elle est soumise au régime simplifié d'imposition. Dans le cadre de ce régime, les redevables doivent déclarer deux avis d'acomptes provisionnels semestriels accompagné d'un télérèglement et télétransmettre une déclaration de régularisation annuelle une fois l'exercice clos. Ce régime est peu adapté aux collectivités publiques dont la comptabilité est tenue dans Hélios. Par soucis de simplification, et en accord avec le SGC de Bayeux, il est proposé d'opter pour le régime réel normal d'imposition, avec déclaration trimestrielle, qui correspond aux collectivités qui effectuent régulièrement des opérations imposables en France et qui déclarent moins de 4 000 € de TVA due par an.

Par ailleurs, conseils pris auprès de la DGFIP, Monsieur GONY nous a informé que dans le cadre du projet global de réhabilitation du bâtiment de la poste nous pouvons opter pour l'assujettissement à la TVA pour l'activité de location de local professionnel. Ce choix permettra de récupérer la TVA sur les dépenses de travaux, et de maîtrise d'œuvre, concernant la réhabilitation de la seule partie du bâtiment affectée à la réalisation d'opérations imposables à la TVA (dépenses non éligibles au FCTVA). A l'issue des travaux le loyer facturé à l'occupant sera soumis à TVA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSEURT-SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR-QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULANGER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Options à la TVA

- pour l'activité de location d'un local commercial (station de lavage rue du pont de la barre), opte pour le régime réel normal d'imposition, avec déclaration trimestrielle ;
- Opte pour l'assujettissement à la TVA pour l'activité de location d'une cellule commerciale au rez-de-chaussée du bâtiment de la Poste (restaurant rue Jean-Pierre RICHARD). Pour les travaux de réhabilitation de ce bâtiment, à affectation mixte, fixe le coefficient d'assujettissement et de déduction à 43 % (prorata des surfaces entre le local commercial et les autres parties du bâtiment non affectées à la réalisation d'opérations imposables à la TVA). Pour ce service, opte pour le régime réel normal avec déclaration mensuelle.

11. Compte-rendu des commissions communales

Loïc Périot est allé à une réunion concernant un *projet photovoltaïque* porté par un agriculteur à Bricqueville pour une production de 15 Mégawatts.

La rue du Beau Moulin sera refaite la semaine prochaine.

Dotation horaire augmentée au collège : + 2 heures en Français.

Projet Inolya : le permis devrait être déposé en juillet. Les travaux pourraient commencer début 2026.

12. Questions diverses

- **Délégation exercée** : sans objet
- *Prévoir l'inauguration de l'abri du boulodrome. En septembre ? A voir avec l'association de la pétanque.*
- *Le forum des associations est fixé le samedi 1^{er} septembre le matin.*
- *Les panneaux « DONS D'ORGANES » seront installés au niveau du dépose-minute place du collège pour l'un et sur l'espace en herbe devant la fromagerie pour l'autre.*

■ Dates :

02/08 : distribution des brioches pour la Saint-Exupère. Les volontaires sont Mireille, Loïc, Frédéric, Valérie et Françoise leboulanger.

07/07 : RDV avec le Cabinet CAVOIT – rue du Pont de la Barre

08/07 : Jury des maisons fleuries : Françoise Dussert, Delphine Boulot et Françoise Leboulanger.

18/07 : Soirée « papillons de nuit »

24 /07 : Réunions de travail concernant l'îlot de fraîcheur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **22h 05**
La prochaine réunion est fixée au **mardi 16/09/2025** à 20h00

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

- 66. Espaces sans tabac : convention avec la ligue contre le cancer
- 67. Espace de Vie Sociale : choix des entreprises
- 68. APD Cinéma / la Poste
- 69. Rue du pont de la barre : amendes de police
- 70. Servitude assainissement
- 71. Budget commune 71100 : Changement de régime de TVA

Signature du Président et du secrétaire de séance :

